

et le financement des missions de l'ONU. Ce dernier point est particulièrement sujet à controverses; certains pays refusent de financer toute opération qui n'est pas l'oeuvre du Conseil de sécurité et d'autres ne versent pas leur quote-part dans les délais prévus. Par conséquent, certaines opérations de maintien de la paix de l'ONU sont fortement déficitaires et les pays fournissant des contingents militaires doivent généralement assumer le gros du fardeau financier.

La position actuelle du Canada

Depuis la publication du Livre blanc sur la défense, de nouveaux événements ont renforcé l'engagement canadien en matière de maintien de la paix. D'abord, les relations canadiennes avec les pays d'Amérique centrale ont pris une nouvelle tournure avec la signature du Plan de paix par ces pays au mois d'août 1987. Suite à cette entente, le Canada, qui avait par le passé laissé entendre qu'il accepterait éventuellement de prendre part aux opérations de contrôle et de vérification d'un accord si on l'y invitait, a multiplié les offres d'assistance.² Dans un article publié dans l'Ottawa Citizen du 17 novembre 1987, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark a rappelé la volonté du Canada de fournir une aide pratique en vue de l'application du Plan de paix. Cette aide pourrait, selon lui, être reliée aux procédures de maintien de la paix et aux mesures de sécurité rendues nécessaires par la mise en oeuvre d'un cessez-le-feu, d'une amnistie et par la suspension de l'aide militaire extérieure.³ Ottawa a, ces dernières années, fourni aux gouvernements centraméricains des informations sur les opérations de maintien de la paix et les problèmes que peut susciter la vérification d'accords régionaux qui visent à mettre un terme à des hostilités. Même si les signataires du Plan de paix (le Nicaragua, le Salvador, le Honduras, le Guatemala et le Costa-Rica) ont, au mois d'avril 1988, nommé le Canada, l'Espagne et l'Allemagne de l'Ouest pour élaborer les mécanismes qui serviront à mettre sur pied une force de maintien de la paix, aucune invitation formelle n'a encore été émise. Bien des incertitudes

² Voir notamment MAE, Communiqué n° 154, 10 août 1987.

³ Clark, Joe, "Canada hopes it can help Central America find peace", Ottawa Citizen, 17 novembre 1987.